

Certificat de compétence Consultant en insertion dans le domaine du handicap

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :
Niveau Bac

Objectifs

- Accueillir des personnes en situation de handicap
- Elaborer un projet pour leur insertion sociale (professionnelle, scolaire, culturelle ou autre)
- Comprendre la nature des différents types de déficience
- Les aider dans leurs démarches administratives
- Conseiller les institutions, entreprises, etc., dans leur questionnement relatif aux situations de handicap
- Trouver des solutions aux questions multiples posées par le handicap
- Soutenir les familles

Organisation générale:

Le certificat de compétence "Consultant en insertion dans le domaine du handicap" comporte 5 enseignements sur le handicap, 1 enseignement de méthodologie (appliquée au handicap), et 1 stage pratique. Ce dernier comporte une centaine d'heures, et peut être réalisé dans le local de travail de l'auditeur.

La plupart des enseignements peuvent être suivis en soirée ou en journée.

Nombre de crédits ECTS: 32

Les U.E. HTS 101, HTS 102, HTS 103, HTS 106, et HTS 107 peuvent être choisies à la carte, indépendamment du certificat de compétence. Tous les enseignements sont capitalisables, ce qui permet à l'auditeur de compléter sa formation sur plusieurs années.

Des passerelles sont prévues entre le Certificat de compétence Consultant en insertion dans le domaine du handicap et la Licence professionnelle "Chef de projet Handicap et emploi". Pour des informations actualisées, prière de consulter le site <http://handicap.cnam.fr>

Modalités de validation

Chaque enseignement, à l'exception du stage pratique, fait l'objet soit d'un devoir sur table, soit de la constitution d'un dossier, soit d'un contrôle continu, soit d'une revue de question. La modalité exacte sera précisée en début de semestre pour chaque enseignement. L'auditeur doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des enseignements, sans note inférieure à 08/20. Par ailleurs, il doit remettre un mémoire à l'issue de son stage pratique, et le soutenir oralement devant un jury. Une note minimum de 10/20 est requise. **RAPPEL du règlement** : valider les enseignements et le projet avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans

Compétences

Être capable d'analyser une situation de handicap quels que soient la nature du handicap et le domaine considéré, évaluer les besoins de la personne handicapée dans le contexte donné, et élaborer une stratégie globale afin d'optimiser les compétences et les capacités de la personne handicapée en

🌟 Valide le 22-08-2018

Code : CC7800A

32 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :

EPN12 - Santé solidarité /
Isabelle BARBET

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Développement des

capacités

d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles (415)

Métiers (ROME) :

Contact national :

Handicap, travail et société

Isabelle Barbet

secretariat.handicap@cnam.fr

, isabelle.barbet@lecnam.net

interaction avec son milieu. Être capable de conseiller les entreprises, institutions, associations, etc., dans leur traitement de la question du traitement du handicap.

Enseignements

32 ECTS

Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences	HTS101 4 ECTS
Neurosciences appliquées au handicap	HTS102 4 ECTS
La vie quotidienne des personnes en situation de handicap	HTS103 4 ECTS
Spécificité du handicap chez les enfants et les personnes âgées	HTS106 2 ECTS
La relation d'aide dans le domaine du handicap	HTS107 4 ECTS
Techniques et méthodologie pour l'étude du handicap : bases théoriques	HTS104 2 ECTS
Techniques et méthodologie pour l'étude du handicap : aspects pratiques	HTS105 2 ECTS
Tutorat de mémoire de stage	UA210P 10 ECTS